

Texte paru dans le numéro 8 vol 2 – Printemps-été 2006

## Un beau livre de Louis-Georges Harvey

Voici un beau livre, qu'on aura plaisir à lire. Il est de Louis-Georges Harvey et est paru chez Boréal il y a un an : *Le printemps de l'Amérique française*. J'y ai trouvé, à propos d'un vieux sujet, un point de vue neuf et solidement documenté. Voilà quelque chose qui me dérange et qui me séduit à la fois. Comment dire que je suis tout prêt à adhérer à sa double thèse, mais avec des réticences?

Je ne vais pas m'embarasser des détails qu'un lecteur peut toujours reprocher à un auteur, qu'ils soient de l'ordre de la peccadille ou plus importants. Parlant du jugement que certains portent alors sur la civilisation des États-Unis, Harvey écrit « dégénération », qui n'est pas au dictionnaire. Son premier chapitre, intitulé « Rome » aurait dû, il me semble, s'intituler « La Rome ancienne et son héritage ». Et les éléments de l'introduction et de ce premier chapitre auraient pu être distribués autrement. Mais n'insistons pas. Il demeure que l'auteur a fait un bon travail d'écriture, et l'éditeur... d'édition.

C'est le mot énorme qu'il faut employer pour caractériser la bibliographie et donc l'historiographie des Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada. Les informations s'accumulent, et s'accumulent. Mais ce n'est que peu souvent que la nouvelle information correspond à un regard neuf et à la nouveauté la plus précieuse. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient l'ouvrage de Harvey. Là où le sens donne valeur à l'information.

Quand 13 colonies de l'Empire britannique arrachent à la Grande-Bretagne leur indépendance (1776-1783) et forment les États-Unis d'Amérique, ce n'est pas seulement la géopolitique de l'Amérique au nord du Rio Grande qui est radicalement changée, c'est aussi, en même temps, le rapport de cette Amérique à l'Europe, et la formation de deux ensembles territoriaux distincts : celui de l'Amérique du Nord d'origine anglaise, mais séparé de la Grande-Bretagne et républicain; et celui, plus au nord, des colonies encore fidèles ou loyales à l'endroit de la métropole britannique. On peut dire de ce dernier ensemble qu'il est royaliste, et du premier qu'il est républicain. Mais la différence est bien plus grande qu'entre roi de légitimité héréditaire et président élu. Il s'agit aussi de toutes les institutions respectives et de leur valorisation. Et c'est là que Harvey intervient, pour dire, à l'encontre d'une certaine historiographie canadienne et québécoise, les coûts de la dépendance par rapport à la Grande-Bretagne en entrave au développement de la démocratie et les bienfaits de l'indépendance.

De cette dépendance continuée on a voulu faire une chance, quelque chose comme un loyalisme rémunérateur. Ce pari, Harvey le trouve mal inspiré. Et s'agissant de l'Amérique française, il souligne que le « Parti canadien » et le Parti patriote ont compris, ne serait-ce que progressivement, que dépendance et loyauté n'étaient pas programme d'avenir pour le Bas-Canada. C'est une manière de mettre en valeur les Rébellions comme tentative de créer des conditions d'un autre avenir.

En cela Harvey, inscrit 1837-1838, mais aussi les années antérieures (1805-1837), dans la ligne

d'un progrès possible mais qui n'a pas eu lieu. Ce mouvement, « printemps de l'Amérique française », estime-t-il dans son dernier chapitre (VI : « Répression »), a plutôt donné lieu au « triomphe des forces de la corruption ». Les quatre cinquièmes des pages du livre sont consacrés aux années d'avant la « révolution ».

Qu'il y ait eu, en situation de dépendance, discours anticolonialiste ou anti-impérialiste ne surprendra personne. Ce qui surprendra, par contre, c'est la constance de ce discours d'avant 1837--1838 en même temps que sa radicalisation. Ce discours renvoie à l'expérience des États-Unis (indépendance, démocratie et prospérité), au particularisme des sociétés d'Amérique moins hiérarchisées et plus égalitaires. De ce discours-là, Harvey rend compte, et de son contraire aussi. La référence américaine, ou plutôt étasunienne, est toute présente dans ces débats. On va d'abord classer ce livre de Harvey dans la section « Canada ». Mais ses renvois à l'histoire des États-Unis témoignent d'une connaissance exceptionnelle de cette histoire.

On savait déjà bon nombre de choses sur le rapport aux États-Unis des mouvements de rébellion qui en 1837 et en 1838, à la fois dans le Bas-Canada et dans le Haut-Canada, ont mis en cause le bon ordre colonial, qui était ordre britannique. Dans le discours politique, on a eu recours à l'exemple des États-Unis et à l'évocation des institutions américaines. Chez les défenseurs de cet ordre britannique, l'insulte préférée était d'accuser l'adversaire d'être « yankee », républicain. On sait aussi que sur un autre plan, on a compté sur la sympathie américaine et espéré l'appui des États-Unis. On s'est réfugié aux États-Unis après l'échec en 1837, et c'est de là que l'on tente d'organiser un retour en force, armé, dans le Haut et le Bas-Canada.

Entre les événements de 1837 et ceux de 1838, la Commission d'enquête britannique dirigée par Lord Durham travaille à un rapport dont on a trop souvent retenu ici le célèbre « peuple sans histoire et sans littérature », et pas assez la hantise qui s'y exprime à propos des intérêts de la Grande-Bretagne, et la crainte qu'ils soient compromis par l'attrait des États-Unis chez les coloniaux britanniques.

S'agissant plus spécifiquement des coloniaux d'ici, du Bas-Canada majoritairement francophone, de « l'Amérique française » du titre de Harvey, on a eu coutume de passer rapidement sur le rapport aux États-Unis. Vers la fin des années 1920 et le début des années 1930, l'archiviste Ivanohé Caron, à qui l'on doit l'*Inventaire des documents relatifs aux événements de 1837 et 1838 (RAPQ. 1926-1927)*, qualifie de simple « mimétisme révolutionnaire » l'activité de l'Association (secrète) des Frères chasseurs (1838), et comprend mal l'influence de l'Indépendance américaine et de la Déclaration des droits de l'Homme sur la « Révolution canadienne de 1837-1838 ». Un peu plus tard, c'est Groulx qui fait paraître un article sur le « britannisme des Patriotes ».

J'ai toujours trouvé réductrice cette idée de mimétisme révolutionnaire, ne serait-ce qu'à cause de ce qu'elle implique de méprisant, certes, mais aussi d'un peu étroit dans l'explication. Par contre — était-ce le vieil article de Groulx qui m'avait convaincu? —, je croyais à la primauté de la référence britannique dans les prises de position non seulement du « Parti canadien », mais aussi du Parti patriote. Le livre de Harvey ébranle chez moi cette conviction, fait voir tout ce qu'il y avait d'étasunien, et plus généralement d'américain dans la contestation de l'autorité britannique et de la dépendance coloniale. Non pas seulement en 1837-1838, ni dans les seules années 1830, mais dans tout le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle (1805-1837).

Chez Harvey il y a une double thèse. Je ne dis pas deux thèses. Le premier aspect de cette thèse, c'est ce qui apparaît dans deux éléments du sous-titre : américanité et républicanisme. Il y a eu, estime-t-il, beaucoup plus que simple influence des États-Unis et du républicanisme étasunien. La voie américaine aurait profondément inspiré, et pas uniquement au moment des Rébellions. Avec des hauts et des bas, mais tout de même une progression au cours de la période.

J'aurais spontanément dit anticolonialisme, américanité et républicanisme. L'ordre des thèmes dans le sous-titre de Harvey est différent, privilégiant le thème de l'américanité, comme un phénomène fondamental, comme antérieur au discours du républicanisme et, en même temps base et source d'un discours républicain.

Le second aspect de la même thèse souligne l'importance de l'anticolonialisme (l'aspiration à l'indépendance des habitants du Bas-Canada) plutôt que de ce que l'on a nommé « nationalisme » (opposition selon les origines, Canadiens/Anglais) : c'est-à-dire vieille population canadienne d'origine française et une population d'origine britannique et de langue anglaise. On voit à quel point cette thèse s'inscrit bien dans cette vision du Québec, historique, actuel et à venir, vision du Québec qui fait ressortir les inconvénients de l'appartenance à un ensemble plus vaste, les avantages de l'indépendance et surtout l'intérêt général qu'il y aurait là pour tous les citoyens de la République future. Mais à propos des Rébellions et de leurs antécédents, il me semble encore qu'on ne peut dénier le clivage — réel même s'il n'est pas total — Français/Anglais. À quelques mois seulement de distance du moment de la publication du livre de Harvey, est paru ce livre de Marcel Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités*<sup>[1]</sup>. Ce qui constitue comme l'angle mort chez Harvey y est pris en compte systématiquement.

C'est dans le sillage de Gérard Bouchard et d'Yvan Lamonde qu'il faut situer Harvey. Comme après « révisionnisme » et modernité. Comme recherche de la société juste plutôt que comme recherche de la société moderne. Mais pour faire valoir le républicanisme, et à l'encontre de Lamonde, Harvey fait bon marché du libéralisme.

Reste donc à rendre compte plus explicitement du troisième thème du sous-titre : le républicanisme. D'une part les États-Unis, républicains, d'autre part la Grande-Bretagne, monarchique. Ce n'est pas que de cela dont il s'agit. C'est de l'opposition *Court/Country* de la Grande-Bretagne, corruption aristocratique/vertu populaire, c'est l'héritage moral de la Rome antique, républicaine avant la décadence impériale, c'est de la présence de ce discours aux États-Unis et de l'intérêt pour ce discours au Bas-Canada.

Ces propos et évocations sont éclairants. Mais il faut se souvenir du fait que la vieille opposition était, s'agissant des Patriotes, nationalistes ou libéraux. Ni nationalistes ni libéraux, estime Harvey, républicains. Ils ne pouvaient être libéraux estime-t-il encore, puisqu'ils s'opposaient de toute leur force à l'intérêt des marchands du grand commerce impérial et à leur influence sur les affaires de l'État. Les libéraux, c'était eux ces grands marchands.

Mais attention, il y a deux significations possibles pour le concept de libéralisme. Il n'y a pas qu'une seule définition qui puisse en rendre compte. La revendication des gens de commerce à l'effet qu'on doive leur accorder la liberté de mener sans entrave leurs affaires était déjà présente au Moyen-Âge. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le combat pour les libertés n'est pas que combat pour la liberté du commerce. Et c'est à cette période qu'appartiennent les Patriotes.

Il faut distinguer simple libéralisme économique et libéralisme politique (plus général). Le point de vue, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de Benedetto Croce est intéressant. Croce faisait remarquer qu'en italien, il y a deux mots distincts pour dire deux réalités : *liberismo*, pour libéralisme économique et *liberalismo*, pour dire aussi toutes les autres libertés.

Simple hypothèse plutôt qu'assertion ferme, je ne sais pas vraiment. Si on comparait libéralisme et républicanisme, au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas certain que les différences l'emporteraient sur les ressemblances. Il me semble que dans le monde même des historiens et des historiennes, la définition du libéralisme n'est pas assez historique.

## Jean-Paul Bernard\*

### NOTES

---

\* Jean-Paul Bernard est historien et professeur retraité de l'Université du Québec à Montréal. Il est l'auteur de *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens* (Montréal, Boréal, 1983).

1. M. Bellavance, *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918). Essai d'histoire comparée*, Montréal, v.l.b., 2004. Ce livre est paru lors du quatrième trimestre de 2004, alors que le livre de Harvey est du premier trimestre de 2005.